



Date : 15/07/2008

Synergie et normes partagées pour les ABM* : l'exemple de la Lettonie

*ABM -Archives, Bibliothèques, Musées

Anita Goldberga

Directrice-adjointe de la Bibliothèque nationale de Lettonie ;
Directrice du Comité Technique Letton de Normalisation pour les documents des Archives, des Bibliothèques et des Musées (MABSTK) - Riga, Lettonie
anita.goldberga@lnb.lv

Meeting:

156. Cataloguing

Simultaneous Interpretation:

English, Arabic, Chinese, French, German, Russian and Spanish

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 74TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL

10-14 August 2008, Québec, Canada

<http://www.ifla.org/IV/ifla74/index.htm>

Résumé :

Ce rapport illustre les actions de coopération possibles entre différentes institutions patrimoniales lettones en matière de normalisation concernant les documents possédés, les avantages et les solutions possibles, mais aussi les divergences et les difficultés ; les tâches et les activités du Comité technique de normalisation pour les documents des Archives, des Bibliothèques et des Musées sont analysées. Une transcription graphique des éléments de coopération dans le domaine de la normalisation ainsi qu'un "Guide pratique de la numérisation" (traduit en anglais) réalisé par le Centre technique de numérisation de la Bibliothèque Nationale de Lettonie (NLL) sont aussi présentés. Un résumé présente le projet de la future Bibliothèque numérique Nationale de Lettonie et de son architecture, ainsi que les projets-pilote concernant le compositeur letton Jazeps Vitols et le fonds numérisé de la collection ayant appartenu à l'ex-présidente lettone Vaira Vike-Freiberga -ces deux exemples mettent en évidence les possibilités de coopération existantes lorsque différents acteurs et/ou protagonistes décident de conjuguer leurs efforts dans le domaine de la coopération.

La Lettonie dispose d'une loi relative à la normalisation précisant les objectifs suivants :

- Permettre d'identifier des principes généraux aux applications multiples et applicables à des solutions futures.
- Fournir les conditions de réalisation optimale pour un domaine spécifique. [4]

Les normes ne sont pas des lois - dans les sociétés démocratiques, elles servent de guides et de recommandations.

La pratique quotidienne montre qu'un grand nombre de normes, le manque de connaissance relatif à leurs usages, la mise en oeuvre de leur compatibilité et leur usage au long terme peut générer de la confusion dans l'esprit des utilisateurs.

Les fonctions et le champ d'activités des institutions patrimoniales diffèrent aussi grandement.

Par exemple :

- Les Archives assurent la conservation de documents (exemplaires uniques) pour les besoins des utilisateurs.
- Les Bibliothèques sont responsables de la conservation et de la communication de documents "analogiques" et de collections "en ligne".
- Les Musées ont vocation à fournir de l'information numérisée relative aux objets uniques présents dans leurs collections.

[image]

Thomas Lidman, ancien bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Suède et actuellement Archiviste aux Archives nationales de Suède, vice-président du Conseil International des Archives relevait deux éléments communs aux bibliothèques et aux Archives :

1. L'idéalisme.
2. La volonté de rendre service au public des utilisateurs. [3]

"Les différences entre les bibliothèques, les archives et les musées vont diminuer et partant, leur philosophie propre, leurs fonctions et leurs techniques particulières se trouveront associées ; selon des procédures qui ne sont pas encore parfaitement déterminées aujourd'hui.

Il est possible et sans doute même nécessaire - de procéder à la mise en place d'un nouveau modèle d'organisation des enregistrements numériques selon une architecture cognitive. " [1].

[image]

Le travail de normalisation coopérative et inter-disciplinaire repose sur :

- L'expertise des meilleurs spécialistes.
- La capacité de compréhension croisée - interopérabilité cognitive .
- La volonté claire de réaliser les objectifs définis .
- Les nécessités dictées par les circonstances et influencées par les contraintes financières.
- Le soutien d'une organisation de contrôle (en Lettonie les Archives, les Bibliothèques, et les Musées sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture) .

[image]

Le Comité technique letton pour la normalisation des documents des Archives, Bibliothèques et Musées (MABSTK - en letton) a été mis en place en décembre 2002, succédant ainsi au Comité technique pour la normalisation des documents en bibliothèques (créé en 1997) .

Les institutions membres du MABSTK sont les suivantes :

L'Association des Bibliothèques Universitaires Lettones, la Direction générale des Archives nationales de Lettonie, l'Association des Musées de Lettonie, Le Conseil des Musées de Lettonie, la Société des Archivistes de Lettonie, l'Association des Bibliothèques de Lettonie, TietoEnator Alise, la Bibliothèque nationale de Lettonie, l'Agence gouvernementale des "Systèmes d'information pour la Culture", les Services de l'Administration des Musées, l'Université de Lettonie : (<http://www.lnb.lv/en/for-librarians/standartisation-work>)

Les tâches principales du MABSTK sont les suivantes :

- La finalisation de projets de normalisation et les programmes d'activités associés -
- L'adoption de standards internationaux -
- L'élaboration de normes nationales pour les secteurs des Archives, des Bibliothèques et des Musées -
- La mise en oeuvre d'une terminologie unifiée -
- L'apport de conseils/expertises.
- L'organisation de colloques et séminaires d'études -

Liste des 43 normes ISO (<http://www.lnb.lv/lv/bibliotekariem/standarti/latvijas-standarti>) et des 24 textes normatifs (<http://www.lnb.lv/lv/bibliotekariem/standarti/vadlinijas>) utilisés en Lettonie (dont plusieurs documents du Dublin Core Metadata Initiative (DCMI) traduits en letton pour la première fois en 1997).

Fin 2007, Le MABSTK fêtait ses cinq ans d'existence, ce fut l'occasion de rappeler les avancées réalisées et de pouvoir annoncer les initiatives à venir afin de pouvoir participer au projet d'héritage culturel européen *Europeana*.

Il est important pour la Lettonie de développer une coopération interdisciplinaire en matière de normalisation ; elle permettra la réalisation de projets communs de numérisation visant à mettre en place un portail de la Culture lettone sur Internet. Le travail de normalisation est en lui-même exempt d'humanité ; pour autant il s'avère parfaitement nécessaire. Il nécessite des compétences professionnelles dans de nombreuses disciplines, des qualités de précision, de maîtrise de la terminologie, de la créativité lorsqu'il s'agit de décider de la création de nouveaux termes techniques.

Pendant une longue période, les Archives, Bibliothèques et Musées lettons sont restés totalement indépendants les uns des autres, sous la tutelle distincte de ministères différents : chacun s'attachait alors à résoudre ses problèmes spécifiques et considérait son action prioritaire sur celle du voisin.

En 2002, lorsque le MABTSK a vu le jour, ses membres n'avaient aucune idée des difficultés inhérentes aux actions interdisciplinaires. J'é mets le souhait qu'au terme de ces cinq ans passés à travailler ensemble nous aurons appris un peu mieux à nous connaître et à nous comprendre. Aujourd'hui le terme de "normalisation" n'est pas très en vogue dans notre pays désireux de plus de démocratie, et souvent il reste synonyme de restriction de libertés. Pour cette raison aussi nous avons fait pas mal d'erreurs pour finalement comprendre que tout projet ou toute nouvelle initiative devait se faire dès le début, dans un cadre de travail déterminé à l'avance afin d'éviter les erreurs et parvenir à sa réalisation finale .

En définitive, qu'appelle-t-on exactement une norme ? C'est un *échantillonnage*, mais aussi un *modèle prescriptif* .

L'augmentation quasiment exponentielle du volume d'information courante nous amène à devoir constituer des *Ressources d'Informations* d'une fiabilité accrue offrant la possibilité d'effectuer :

- Le mode feuilletage
- La recherche par mot .
- L'identification.
- Le feuilletage par le biais d'un système hiérarchisé.
- L'affichage par degré de pertinence.
- L'envoi possible des copies numériques vers le PC du particulier qui en fait la demande.

[image]

Pour toutes ces raisons il est nécessaire de pouvoir disposer de standards de normalisation. Je souhaiterais pour cela vous montrer la Cartographie des Normes des Institutions patrimoniales de Lettonie que nous avons réalisée ; elle n'est certes pas exhaustive, c'est bien en fait une ébauche destinée à faciliter, par un moyen graphique, l'utilisation quotidienne. Il s'agit là de notre vision du sujet.

[image non exploitable pour la traduction].

Cette carte a été conçue dans le cadre d'un séminaire international qui s'est tenu à Riga en avril 2007, intitulé : **Le Partage des ressources et des informations : la coopération entre Archives, Bibliothèques et Musées dans le domaine de la normalisation**

Ce fut l'occasion de mettre en évidence les domaines dans lesquels les Archives, les Bibliothèques et les Musées (ABM) ont fait des progrès notables pour parvenir à un certain nombre d'objectifs communs. Les domaines où porter nos efforts pour une meilleure coopération future purent ainsi être mis en relief. Les participants notèrent une certaine exclusion des musées des préoccupations communes. Il faut sans doute convenir qu'il suscite encore une certaine part "d'inopérabilité cognitive " entre professionnels des ABM. Ils devraient apprendre plus les uns des autres ; décider des domaines pouvant présenter un intérêt commun afin de pouvoir les séparer nettement des activités relevant exclusivement de leur domaine. On a aussi noté la nécessité de formalisation des processus de coopération.

La normalisation apparaît donc comme un élément fort en vue de parvenir à la réalisation d'objectifs communs. Il a été indiqué que pour la coopération, la sauvegarde des données et la normalisation de l'accès à l'information, étaient deux sujets centraux. Pour ce qui est de l'accès à l'information, les conclusions établirent que la normalisation ne devait pas seulement mettre l'accent sur le contenu des collections ABM mais aussi sur les outils et l'architecture des systèmes d'information. La préservation représente elle aussi un enjeu particulièrement important et nécessite que nous parvenions à une démarche commune en raison de la nature convergente des supports disponibles dans les ABM. Cette politique commune vise tout d'abord à constituer des normes communes, mais aussi la mise en commun des ressources et des équipements disponibles. Les participants au Séminaire de Riga tombèrent d'accord pour dire qu'il fallait développer la coopération avec les universités et aboutir à la réalisation de Centres de Ressources ABM
<http://www.lnb.lv/lv/bibliotekariem/konferencu-materiali/20070420/20070420>.

[image]

Principaux domaines de coopération pour les ABM

- Formation aux métadonnées
- Numérisation des objets
- Echange d'informations au sein et entre domaines
- Découverte de ressources et recherches sur le web
- Préservation à long terme de l'information quel que soit son support

Durant l'été 2007 **Le Centre de Ressources pour la Numérisation de la BNL** (Bibliothèque numérique de Lettonie) présentait la première édition du **Guide pratique de la numérisation**
<http://lnb.lv:80/en/digital-library/for-partners>

(la traduction en anglais sera achevée pour la date du Congrès de l'IFLA).

Le Guide pratique détaille les normes et les critères de qualité concernant les processus de numérisation, les formats de fichiers et les métadonnées.

Ce manuel propose un résumé des normes unifiées existantes à partir des pratiques mondiales les plus avancées. Il dresse aussi un inventaire des normes officielles et de celles qui le sont *de facto*. A l'heure

actuelle, les chapitres suivants ont été terminés : la numérisation des objets, la création de fichiers-maîtres et de fichiers associés, les conventions relatives aux noms de fichiers, la structuration des données, ainsi que les principes requis pour la création de métadonnées.

Guide pratique de la Numérisation (Centre de Ressources pour la Numérisation de la BNL)

Version 3.3

- normes et critères de qualité pour la numérisation
- création de fichiers maîtres et de fichiers pour l'accès
- convention pour le nommage des fichiers
- normes de métadonnées

Pour établir l'interopérabilité avec la Bibliothèque Numérique Européenne (EDL) et la future Europeana, faciliter aussi les possibilités de recherche multilingues, les critères suivants d'échange de données et de métadonnées ont été retenus :

- Profil d'application 1.5 Dublin Core TEL (La Bibliothèque européenne) : avec modifications spécifiques du format pour
- les cartes, archives sonores, musique imprimée, etc...) -
- Le Profil d'Application TEL pour les collections est utilisé pour les métadonnées descriptives.
- Métadonnées administratives et techniques selon le modèle PREMIS.
- Vocabulaires contrôlés pour la recherche sujet (version Lettone des LCSH) et possibilité de feuilletage hiérarchisé à 3 niveaux basés sur la CDU .
- Développement de OAI-PMH et SRU / SRW pour le moissonage des métadonnées.
- ISO 15511:2005 - pour les identifiants des organismes.
- Identifiants pérennes pour tous les objets (basés sur les URN).

[image Bibliothèque numérique et contrôle par les autorités

Nous envisageons d'associer la Bibliothèque numérique aux notices d'autorité de la Bibliothèque nationale (NLL)

Notices d'autorité ↔Dublin Core

MARC 21 ↔Dublin Core

La Lettonie développe actuellement un système baptisé DOM (**Digital Object Management System**) qui sera compatible avec le projet de Bibliothèque Numérique Européenne (BNE) . L'utilisation du protocole OAI-PMH permettra l'intégration de nos collections au sein du projet de la BNE . L'ensemble des Institutions patrimoniales sera encouragé à utiliser le système DOM qui permettra la conversion des formats utilisés vers ceux de la BNE. Chaque institution partenaire de la Bibliothèque numérique Nationale sera sollicitée pour l'ajout de ses propres données dans le respect des normes et standards adoptés.

Deux étapes sont envisagées pour l'archivage des données et leur accès :

- Première étape du DOM : L'archivage, la description et la recherche (milieu 2008) .
- Deuxième étape du DOM : personnalisation de l'information (contenus variés selon les différents utilisateurs) et interactivité (possibilité d'ajouter ses commentaires aux documents, possibilité d'ajouter des onglets, de constituer sa bibliothèque, etc...). Un certain nombre des fonctionnalités mentionnées ci-dessus seront disponibles fin 2008 .

La coopération se développe entre les différents acteurs pour la constitution de *Letonica*, notre Bibliothèque nationale Numérique (avec le projet-pilote concernant le compositeur letton Jazeps Vitols). Sont associés : le Service Historique des Archives du Gouvernement de Lettonie ; l'Académie de Musique de Lettonie ; la Bibliothèque Universitaire de Lettonie ; des écrivains ; les Musées de la Musique et du Théâtre ; la Bibliothèque nationale (NLL).

[image FEDORA/ Fez - non disponible]

L'enjeu majeur du projet-pilote était de numériser des types d'objets différents afin de découvrir d'éventuelles difficultés ou problèmes.

C'était aussi une occasion à saisir pour tester le degré de coopération entre les différentes structures impliquées sur un même projet ; et pouvoir aussi tester les technologies et les normes applicables. Le système *open source* FEDORA / Fez a été utilisé pour cette part du projet.

Les problèmes suivants ont été relevés :

- Faible quantité d'informations / métadonnées relatives aux objets numérisés .
- Peu ou pas d'intégration possible à l'intérieur des collections.

Toute institution patrimoniale ou historique, localisée en région ou à Riga, peut prendre part à la constitution du projet de Bibliothèque nationale Numérique *Letonica* (constituée à partir de 25 collections / fonds distincts) . Chaque organisation partenaire est responsable de la qualité de la numérisation effectuée ; ainsi que des processus de numérisation réalisés, dans le respect des principes décrits dans le **Guide pratique de la numérisation**. Les institutions partenaires sont par ailleurs tenues de respecter les lois en vigueur en matière de copyright. Une des collections particulièrement intéressante pour l'utilisateur étranger est sans conteste la collection ayant appartenu à l'ex-présidente de Lettonie Vaira Vike-Freiberga.

2 images [image Collection : Présidente de Lettonie - Vaira Vike-Freiberga]

L'application des normes entraîne un certain nombre de conséquences positives :

- Réduction des coûts et rentabilité économique accrue.
- Augmentation de l'accès à l'information
- Favorise une utilisation conviviale des outils de recherche
- Les normes apparaissent comme un nouvel Esperanto permettant la communication sans connaissances préalables de la langue utilisée.

La mise en place de standards de normalisation signifie aussi :

- Temps investi pour la traduction et l'édition des normes .
- Des périodes de tests.
- Le développement d'outils méthodologiques.
- Des périodes de formation.
- La nécessité de trouver une source de financement régulière (budget d'env. 30 000 euros / an pour la Lettonie).

Si les règles de normalisation sont une des manifestations de la globalisation actuelle, elles ne régissent pourtant que la façon dont l'information est organisée sans exercer d'influence sur les contenus nationaux spécifiques des informations proposées.

Je vous remercie de votre attention !

Notes et renvois :

1. **Hamma K.** Standards, Standards. What's new? // Europe's Cultural and Scientific Heritage in a Digital World, Berlin, 22.02.2007. -
http://www.eudico.de/download/vortraege/hamma_berlin.pdf
2. **Gill T., Gilliland A.J., Woodley M.S.** Introduction to Metadata: Pathways to Digital Information / ed. by M.Baca. – Online edition, Version 2.1. -
http://www.getty.edu/research/conducting_research/standards/intrometadata/intro.html
3. **Lidman T.** Our cultural heritage and its main protagonists - libraries and archives, a comparative study. - Liber Quarterly Volume 14 (2004), No.3/4. – ISSN 1435-5205. -
http://liber.library.uu.nl/publish/issues/2004-3_4/index.html?000093
4. <http://www.likumi.lv/doc.php?id=50425>
5. <http://www.lnb.lv/en/for-librarians/standartisation-work>
6. <http://www.lnb.lv/lv/bibliotekariem/standarti/vadlinijas>
7. <http://www.lnb.lv/lv/bibliotekariem/konferencu-materiali/20070420/20070420>
8. <http://lnb.lv:80/en/digital-library/for-partners>

Annexes : Abréviations pour la Carte des normes utilisées :

A&AT – Thesaurus Art & Architecture

AACR2 – Anglo-American Cataloguing Rules, 2nd ed. [Règles de catalogage anglo-américaines -2e éd.]

CCO – Cataloguing Cultural Objects: a Guide to Describing Cultural Works and Their Images

CIDOC CRM – CIDOC Conceptual Reference Model [Modèle conceptuel de référence orienté objet du CIDOC]

DC – Dublin Core

EAC – Encoded Archival Context [Contexte archivistique encodé]

EAD – Encoded Archival Description [Description archivistique encodée]

IASA Cataloguing Rules – International Association of Sound and Audiovisual Archives Cataloguing Rules [Association internationale des archives sonores et audiovisuelles : règles de catalogage]

ISAAR(CPF) – International Standard Archival Authority Record for Corporate Bodies, Persons, and Families [Norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles]

ISAD – International Standard Archival Description [Norme internationale de description archivistique]

LCSH – Library of Congress Subject Headings

MARC – Machine-Readable Cataloging Format

MARC21 Authority – Machine-Readable Cataloging Format for Authority Records

METS – Metadata Encoding & Transmission Standard [Norme d'encodage et de transmission des métadonnées]

NISO Z39.91 – Collection Description Specification [Norme de description des collections]

OAI PMH – The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting

PREMIS – PREservation Metadata: Implementation Strategies

RD&A – Resource Description and Access

SPECTRUM – UK standard for documentation in museums

SRU – Search/Retrieve via URL [protocole de recherche par URL]

SRU/W – Search/Retrieve via URL/Web Service protocole de recherche par URL/Web]

UDC – Universal Decimal Classification [Classification décimale universelle]

XML – Extensible Markup Language

Z39.50 – Information Retrieval Application Service Definition and Protocol Specification for Open Systems Interconnection